Il s’agit d’un écrit sur la croyance à Allah telle qu’elle doit être comprise, loin de tout extrémisme. Elle a été mentionnée dans le livre « Réponses concrètes aux erreurs commises sur les prophètes » écrit par Al-Hadjj Nouredine Aïouaz.

LA CROYANCE EN ALLAH, EXEMPT D’IMPERFECTION

Sache que la valeur d’une science s’estime à la valeur de ce qui est étudié. Ainsi la science sur l’Unicité de Allah, du fait qu’elle se rapporte à la connaissance de Allah et de Ses attributs est supérieure à toutes les autres sciences. C’est la science qui te permet de connaître comme il se doit ton Créateur.

Cette connaissance du Créateur est indispensable, car celui qui ne connaît pas son Seigneur comment peut-il prétendre L’adorer ? Cette connaissance n’est pas totale, mais c’est celle à partir de laquelle tu acquiers la capacité à faire la distinction entre le Créateur et les êtres créés ; et elle repose sur plusieurs points.

Le premier, c’est croire que Allah est le seul qui existe de toute éternité c’est-à-dire le seul dont l’existence n’a pas de début. Le Messager de Allah ﷺ a dit : « ***Allah existait alors que nul autre que Lui n’existait*** »[1]. En effet, la création dans sa totalité a un commencement et celle-ci a débuté avec la création de l’eau. Avec la création de l’eau, l’espace et le temps ont existé. Le temps et le lieu sont donc apparus avec la création de l’eau. Avec l’existence de l’eau qui a un début, le temps a existé et avec l’existence de l’eau qui a un corps[2] le lieu a existé. Ainsi avant la création de la première créature, c’est-à-dire l’eau, le temps et le lieu n’existaient pas et seul Allah existait. Allah dit : « **Il est le Premier** [sans début] **et le Dernier** [sans fin] »[3]. Allah est donc le seul Qui existe de toute

[1] Interprétation du hadith rapporté par Al-Boukhariyy et d’autres. On comprend de ce hadith que Allah existait seul alors que la création n’existait pas encore. Allah, puisque la création n’existait pas, n’était ni à l’extérieur de la création ni à l’intérieur de celle-ci. Il existait alors que nul autre que Lui n’existait. Et après avoir créé le monde, Il n’a pas changé ; Il n’est ni à l’intérieur du monde ni à l’extérieur de celui-ci.

[2] Les corps ont une étendue et l’étendue de chaque corps correspond à l’espace occupé par ce même corps. Les corps se distinguent en deux catégories : les palpables que l’on peut saisir avec la main par exemple et les impalpables que l’on ne peut pas saisir.

[3] Interprétation d’une partie du verset 3 de la sourate 57.

éternité et Son existence a précédé l'existence de l'eau, du temps et du lieu. Après la création de l'eau, Allah créa le Trône.

Le deuxième, c'est reconnaître que le changement est le propre des êtres créés autrement dit ni Allah ni Ses attributs ne sont concernés par le changement. Il en est ainsi, car le changement se traduit par la disparition d'une caractéristique aux dépens d'une nouvelle. Le changement est donc pour celui qui le subit une preuve de sa création, car en acquérant une nouvelle caractéristique il acquiert une caractéristique qui a un début et celui qui est caractérisé par le début ne peut être que créé. C'est pourquoi les savants ont dit que le changement ne concerne ni Allah ni Ses attributs.

Ayant établi ces deux points, il va de soi que le Créateur après avoir créé l'eau et le Trône est resté tel qu'Il était avant la création de ceux-ci. Autrement dit, tout comme Il existait sans lieux et sans temps avant la création de l'eau et du Trône Il est resté tel qu'Il était après leur création. En effet si après la création de l'eau et du Trône Allah s'était trouvé dans un lieu cela signifierait qu'Il change et donc qu'Il est créé et ceci est inconcevable pour celui qui utilise correctement sa raison. Allah dit : «**… il y a en cela des signes pour des gens qui raisonnent** [correctement] »[1].

Quant à ceux qui prétendraient qu'un lieu[2] aurait toujours existé avec Allah,[3] c'est-à-dire que ce lieu serait avec Allah de toute éternité alors leurs propos sont inacceptables pour deux raisons. La

[1] Interprétation d'une partie du verset 4 de la sourate 13.

[2] Pour dissimuler leurs erreurs, certaines personnes ont innové des termes qu'elles ont associés à Allah. Elles ont ainsi affirmé à la fois l'existence d'une chose tout en affirmant son inexistence et cela pour éviter de dire « Allah existe sans endroit ». Ainsi tu les entends dire « Allah existe dans un endroit inexistant ou dans un endroit incréé » et la stupidité de pareil propos ne fait pas de doute pour celui qui est sensé. Il en est ainsi, car celui qui se trouve dans une direction alors il dépend de cette direction et la dépendance contredit la divinité. Le vertueux salaf l'imam At-Tahawiyy a dit au sujet de Allah : « *et Il n'est pas concerné par les six directions comme c'est le cas de toutes les créatures* ».

[3] Ceci contredit sans ambiguïté le témoignage qu'il n'est de dieu que Allah dont le sens est « il n'est pas d'être qui existe de toute éternité si ce n'est Allah».

première est que cela suppose que le Messager de Allah ﷺ aurait transmis ce qui mensonger lorsqu'il a déclaré « ***Allah existait alors que nul autre que Lui n'existait*** » et l'égarement d'un tel propos est évident. La deuxième est que cela implique que ce lieu serait lui aussi sans début tout comme Allah et cela est de l'association claire[1] pour celui qui est doué de raison saine.

L'imam Ach-Chafiʿiyy, que Allah l'agrée, a dit : « *Et la preuve de ceci est que Allah exempt d'imperfections existait alors que l'endroit n'existait pas. Il a créé l'endroit et Il est de toute éternité tel qu'Il était avant de le créer. Il est impossible que Sa réalité subisse la transformation et que Ses attributs subissent les changements*»[2].

Le grand savant Mouhammed Mayyarah Al-Malikiyy a dit : « *Les gens de la vérité ont été unanimes sur le fait que Allah, Lui qui est exempt d'imperfection, n'a aucune direction. Ainsi ni de dessus, ni de dessous, ni de droite, ni de gauche, ni de devant, ni de derrière [à Son sujet]* »[3].

À partir de là, il t'apparait sans doute possible que la croyance selon laquelle Allah serait dans un endroit est une croyance erronée contraire aux enseignements de l'Islam. Il faut donc veiller scrupuleusement à ne pas comprendre un texte du Coran ou de la tradition prophétique de manière à attribuer un endroit à Allah. De ce fait, si un texte du Coran ou de la tradition prophétique te donnait le sentiment que Allah se trouverait dans un endroit alors, sois sûr que ce texte n'est pas à prendre aux premiers sens. Le prendre au premier sens reviendrait à dire que Allah s'est

---

[1] Et ces conclusions s'appliquent aussi pour ceux qui prétendent que le monde ou le Trône existent de toute éternité ou qui conçoivent qu'il existerait un être autre que Allah qui n'ait pas de début. Que soit glorifié Celui qui n'a aucun associé, Celui qui est le seul dont l'existence n'a pas de début.

[2] Rapporté par Ibnou ʿAbidin dans son livre It-hafou s-Sadati l-Mouttaqin tome 2 p 24.

[3] Ad-Dourrou th-Thamin Wa l-Mawridou l-Maʿin qui est le commentaire du célèbre « Al-Mourchidou l-Mouʿin » connu sous le nom de Matnou Ibni ʿAchir au volume 1 p 29.

incarné dans sa créature[1] et qu'Il aurait changé après avoir créé la création et ceci comme nous l'avons vu précédemment n'est pas acceptable.

Exemple à cela nous trouvons dans la tradition prophétique « ***Yanzilou Rabbouna, qu'il soit magnifié et glorifié, chaque nuit au ciel de cette dounia lorsqu'il reste le dernier tiers de la nuit. Il dit « qui m'invoque Je l'exaucerais, qui Me demande Je lui donnerais et qui Me demande pardon Je lui pardonnerais »*** ». Si nous prenons par erreur ce texte au sens premier cela donnera « ***Notre Seigneur, qu'Il soit magnifié et glorifié, descend chaque nuit au ciel de cette dounia lorsqu'il reste le dernier tiers de la nuit. Il dit « qui m'invoque Je l'exaucerais, qui Me demande Je lui donnerais et qui Me demande pardon Je lui pardonnerais*** » et il est clair qu'une telle interprétation aboutit à dire que le premier ciel détient Celui qui détient toute chose – Allah – et ceci est la base de l'égarement.

En revanche si le texte en arabe est ramené à la croyance que Allah ne change pas et qu'Il n'a nul besoin alors l'interprétation de ce texte sera conforme aux autres textes. Ainsi la phrase « ***Yanzilou Rabbouna*** » dans le hadith est une figure de style que l'on retrouve en français sous le nom de métonymie[2]. Dans cette

---

[1] L'endroit, quel qu'il soit, est une créature de Allah. Le dessus, le dessous, la droite, la gauche, le devant, le derrière tous ont été créés par Allah. Ainsi dire Allah est dans la direction du dessus revient à dire que Allah est entré dans sa création et c'est de la mécréance. Quant au fait d'attribuer le dessus de suprématie à Allah qui n'a rien à voir avec le dessus spatial ceci est autorisé et c'est le sens visé par les savants lorsqu'ils ont dit que Allah a l'attribut de Al-ʿOulouww – l'élévation [de suprématie] – ou qu'il est autorisé de lui attribuer Al-fawqiyyah – le dessus [de suprématie] –. Nous disons donc « Allah est au-dessus de toute chose » et nous visons par cela qu'Il est tout puissant ou nous disons « Allah est élevé » c'est-à-dire qu'Il est le Suprême et non pas que Allah se trouverait dans la direction du haut. Il est à noter que tout comme la langue arabe, le français offre aussi ce sens de suprématie aux vocables « au-dessus » et « élevé ». Par exemple nous disons « Le général est au-dessus du colonel et le lieutenant est en dessous du capitaine » pour marquer la supériorité de pouvoir et non pas une supériorité spatiale.

[2] C'est ce que me confirma Mme Marie Pérouse-Battello, rédactrice au service du dictionnaire de l'Académie française, dans un courriel. Ainsi dit-on que

figure de style, l'action est attribuée au donneur d'ordre bien que celui-ci n'ait pas accompli par lui-même cette action. Ainsi une des significations admises est « ***Un ange ordonné par Notre Seigneur,*** ***qu'Il soit magnifié et glorifié, descend chaque nuit au ciel de cette dounia lorsqu'il reste le dernier tiers de la nuit. Il dit « Allah vous dit qui M'invoque Je l'exaucerais, qui Me demande Je lui donnerais et qui Me demande pardon Je lui pardonnerais*** ». Et cette interprétation est confirmée par un autre hadith dans lequel le Messager de Allah ﷺ a dit : « ***Certes Allah laisse écouler la nuit jusqu'à ce que soit passée la moitié de celle-ci ; ensuite Il ordonne à un annonciateur de dire « y-a-t-il un invocateur afin qu'il soit exaucé ? Y a-t-il quelqu'un pour demander pardon afin que cela lui soit pardonné ? Y a-t-il quelqu'un qui demande afin que cela lui soit donné…*** »[1]

Quant à ceux qui l'ont interprété en attribuant à Allah la descente et le fait de se retrouver au premier ciel alors ils se sont égarés de la voie des musulmans.

Ces derniers lorsque tu leur expliques qu'il ne faut pas prendre ce hadith au premier sens, tu les vois te traiter de mécréant. Ils t'accusent de falsificateur, car ils considèrent à tort que ne pas prendre au premier sens ces textes est un rejet pur et simple de ces textes.

Ces personnes en réalité sont arrivées à dire ce qui dépasse l'entendement au point de croire que Allah s'établirait sur le Trône. En effet selon leur compréhension du verset 5 de la sourate 20[2]

François 1er a construit le château de Fontainebleau alors que nous savons tous pertinemment qu'il n'a porté aucune pierre. Cette figure de style signifie qu'il en est le donneur d'ordre et non pas qu'il a construit par lui-même le château.

[1] Interprétation d'une partie du hadith rapporté par An-Naçaiyy.

[2] Les versets du Coran sont de deux catégories : les versets explicites qui n'admettent qu'un sens et les versets implicites qui admettent plusieurs sens selon la langue. Cette classification est mentionnée dans le verset 7 de la sourate 3 « **C'est Lui qui fit révéler sur toi des versets dont certains sont explicites et ce sont ceux-là qui constituent la base du Livre et d'autres implicites…** ». Le verset 5 de la sourate 20 fait partie des versets implicites, c'est-à-dire des versets qui

acceptent selon la langue plusieurs interprétations du fait que le verbe « Istawa » est un verbe polysémique c'est-à-dire un verbe qui admet plusieurs sens d'où l'ambiguïté qui peut naître de cette situation. Parmi ses sens il y a « arriver à maturité », « avoir la suprématie », « s'établir », « vouloir », « se redresser » etc. Pour que ce verset soit compris comme il se doit il faut lever cette ambiguïté. Par exemple si je me contente de dire « Ahmed a trouvé un avocat » il s'agit d'une phrase ambiguë, car le mot « avocat » dans cette phrase peut désigner aussi bien le fruit que la personne chargée de défendre les intérêts de son client. Pour que le sens de ma phrase soit compris, je dois lever cet état d'ambiguïté qui peut se réaliser en apportant un complément d'information. Ainsi je dis « Ahmed a trouvé un avocat et l'a mangé » et l'on conclut que le mot « avocat » dans ma phrase ne désignait en aucun cas une personne, mais plutôt un fruit. Pour ce qui est du Coran, comment se comporter vis-à-vis de l'ambiguïté que pourraient présenter les versets implicites, c'est-à-dire les versets comportant des termes polysémiques ? La solution nous a été donnée par Allah lorsqu'Il a dit au sujet des versets explicites « **ce sont ceux-là qui constituent la base du livre** » autrement dit ce sont les versets explicites qui constituent la référence à suivre et qui vont nous orienter dans la compréhension des versets implicites. Ainsi pour ce qui est de la croyance en Allah, comme c'est le cas pour le verset 5 de la sourate 20, nous avons de nombreux versets explicites tels que le verset 11 de la sourate 42 dont l'interprétation est « **Nul être ne Lui est semblable** » ou le verset 4 de la sourate 112 « **Et Il n'a pas d'égal** ». Ces versets explicites dans la croyance nous orientent dans la compréhension des versets implicites en nous informant que Allah ne ressemble pas aux êtres créés. À partir de là, nous pouvons affirmer que tout terme polysémique dans le Coran qui se rapporte à Allah ne doit en aucun cas être pris dans un sens qui attribuerait à Allah une ressemblance avec les êtres créés. De ce fait, il apparaît sans aucun doute que choisir d'interpréter « Istawa » dans le verset 5 de la sourate 20 dans le sens d'arriver à maturité est une mauvaise interprétation rejetée par les versets explicites. Il en est ainsi, car Allah ne ressemble pas aux hommes ou aux fruits ou aux grains pour dire de Lui qu'Il est arrivé à maturité. Bien que ce sens d'Istawa existe, ici il n'est pas accepté, car il contredit le verset « **Nul être ne Lui est semblable** » et le fait de rejeter ce sens pour ce verset n'est pas une négation du verset, mais c'est une négation de la mauvaise interprétation qui lui est donnée. De même, choisir de l'interpréter par « s'établir » est une mauvaise interprétation rejetée par les versets explicites. Il en est ainsi, car Allah ne ressemble pas aux hommes ou aux corps pour dire de Lui qu'Il s'est établi sur le Trône. Bien que ce sens d'Istawa dans la langue arabe existe, ici il n'est pas accepté, car il contredit le verset « **Nul être ne Lui est semblable** » et le fait de rejeter ce sens pour ce verset n'est pas une négation du verset, mais c'est une négation de la mauvaise interprétation qui lui est donnée. Alors quel sens acceptable les savants sunnites ont-ils donné à ce verset ? Avant tout, sache que certains savants n'ont pas eu à donner une interprétation de ce verset. Ils ont tenu à respecter la règle énoncée par le verset « **ce sont ceux-là qui constituent la base du livre** » à savoir que la compréhension de ce verset ne peut

se faire qu'en se référant aux versets explicites. Ils ont dit « Allah a dit « **Nul être ne Lui est semblable** » donc le verset 5 de la sourate 20 ne doit pas être compris de manière à attribuer une ressemblance à Allah et cela nous suffit pour comprendre ce verset. C'est pourquoi au sujet de ce verset tu trouveras qu'ils ont dit « *Istawa sans comment* » c'est-à-dire sans comparaison avec les êtres créés ou bien ils ont dit « *Le Miséricordieux Absolu Istawa et le comment est inconcevable à son sujet* » et leur parole est approuvée. D'autres savants toujours en respectant la règle qui encadre les versets équivoques, à savoir que Allah ne ressemble pas aux êtres créés, ont préféré en plus donner une interprétation. Ils ont dit le verbe Istawa a parmi ses sens « avoir la suprématie » et ils se sont posé la question si ce sens était acceptable pour ce verset. Ils ont dit d'une part ce sens ne contredit pas la croyance que Allah ne ressemble pas aux êtres créés et d'autre part on le trouve employé dans des versets du Coran comme celui du verset 18 de la sourate 6 « **Il est Celui Qui a la suprématie sur toutes Ses créatures** ». Alors ils en ont conclu que ce sens était accepté pour le verset 5 de la sourate 20 et que celui-ci signifiait donc « **Le Miséricordieux Absolu a la suprématie sur le Trône** » et il s'agit d'une interprétation admise par le Coran et la langue arabe. Et le fait que Allah a fait mentionner qu'Il a la suprématie sur le Trône ne veut pas dire qu'Il ne l'a pas sur les autres êtres créés. Au contraire, cela prouve que si le Trône qui est la plus grande création subit la suprématie de Allah alors forcément ceux qui sont moins grands que lui la subissent aussi. Allah dit «**… et Il est le Seigneur du Trône éminent** » et le Messager de Allah a dit ﷺ « ***Les sept cieux comparés au Piédestal sont comme un anneau dans une terre désertique et la supériorité du Trône sur le Piédestal est comme la supériorité du désert sur l'anneau*** » Interprétation du hadith rapporté par Ibnou Hibban. Ainsi, si Allah a la suprématie sur le Trône, c'est-à-dire que celui-ci dépend de Sa Toute Puissance alors à plus forte raison tout ce qui est moins grand dépend de la Toute Puissance de Allah. Quant à ceux qui accusent les musulmans de nier l'istiwa mentionné dans le verset 5 de la sourate 20 sous prétexte que ces musulmans croient que son interprétation est « avoir la suprématie » alors leur accusation est dénuée de sens. À ces personnes nous leur répondons « si comme vous le prétendez nier une interprétation d'un verset est une négation de l'Istiwa alors vous-même en niant l'interprétation « avoir la suprématie » vous êtes des négateurs ». Vois comment ces personnes se contredisent et vois comment elles veulent imposer leurs propres interprétations alors que celles-ci sont en désaccord avec les versets explicites. Qu'elles sachent que par cette accusation elles ont aussi traité de négateurs les nombreux savants sunnites qui ont choisi d'interpréter Istawa par « avoir la suprématie ». Pour n'en citer que quelques-uns et Allah sait qu'ils sont nombreux il y a le vertueux Salaf Ibnou l-Moubarak dans son livre « Gharibou l-Qour'an », le grand linguiste Az-Zadjjadj dans son livre « Maʿani l-Qour'an », Ar-Raziyy dans son livre « Ahkamou l-Qour'an » Al-Bayhaqiyy dans son livre « Al-Asma' Wa s-Sifat », Al-Mawardiyy dans son Tafsir le grand savant théologien, Al-Amidiyy dans son livre « Abkarou l-Afkar » v1 p 462 et d'autres encore. Pour finir, maintiens-toi sur la voie droite et ne prête pas attention à ceux qui veulent à tout

Allah aurait créé le Trône pour s'y établir comme si Allah subissait la fatigue. Allah dit : **« Et certes Nous avons créé les cieux, la terre et ce qui est entre eux en six jours sans que Nous en éprouvions aucune fatigue** »[1]. Pour elles donc, selon leur interprétation erronée Allah a créé le Trône pour s'assoir, et celui qui n'accepterait pas de dire que Allah est au-dessus du septième ciel établit sur le Trône alors elles le traitent d'égaré.

Vois comment est leur croyance et vois comment elles sont dans l'erreur. Ne voient-elles pas que leur propre règle qui condamne l'interprétation se retourne contre elles ? En effet si nous suivons leur règle de ne pas interpréter les textes et de les prendre au premier sens, le verset 17 de la sourate 67 signifierait « **Pensez-vous être à l'abri de Celui qui est dans le ciel et ne craignez-vous pas qu'Il vous envoie un vent violent chargé de pierres…**» Et cela reviendrait dire en suivant leur règle non plus que Allah est au-

---

prix imposer leur doctrine d'interprétation alors que celle-ci est en désaccord avec les versets explicites et l'enseignement du Prophète. Et si tu entends un des partisans de cette doctrine prétendre que dans les textes religieux il est mentionné que Allah a des membres, ou que Allah a un tibia, ou que Allah s'assoit ou que Allah a des yeux, ou que Allah vient ou descend alors rappelle-toi qu'il s'agit d'une mauvaise interprétation des textes. Dis-lui « Nous acceptons le Coran et les paroles du Prophète qui sont en langue arabe dans leur totalité en revanche nous refusons l'interprétation que tu as donnée de ces textes ». Explique-lui avec sagesse, que Allah t'honore et te protège, la signification réelle de ces textes et la croyance que Allah ne ressemble pas aux êtres créés et qu'Il ne change pas. S'il accepte et se repent de sa doctrine alors la louange est à Allah. S'il refuse alors Allah guide qui Il veut et Il égare qui Il veut. Prends garde à ces gens-là qui par leur mauvaise interprétation attribuent à Allah la position assise, l'établissement et qui se présentent comme les défenseurs du tawhid alors qu'en réalité ils sont les défenseurs du Tadjsim et du Tachbih – ceux qui attribuent un corps et une ressemblance à Allah –. Méfie-toi de ces personnes, qui sont en réalité des wahhabites, qui suivent ce qui est équivoque dans les versets implicites pour attribuer des caractéristiques de corps à Allah. Ce sont ceux-là au sujet desquels le Messager de Allah ﷺ a dit : « ***Si vous voyez ceux qui suivent ce qui est équivoque dans le Coran alors ce sont ceux-là qui ont été cités dans le Coran par Allah, alors prenez garde à eux*** » interprétation du hadith rapporté par Mouslim.

[1] Interprétation du verset 38 de la sourate 52.

dessus du septième ciel établi sur le Trône mais qu'Il est en dessous du Trône dans le ciel.

De même le hadith[1] pour juger de l'état d'Islam de la femme esclave s'il était pris au premier sens et interprété selon leur règle on obtiendrait que le prophète aurait demandé « ***Où est Allah*** » et que la femme aurait répondu « ***dans le ciel*** » alors cela signifierait aussi suivant leur règle erronée que Allah n'est pas au-dessus du Trône comme elles le prétendaient, mais qu'Il serait dans le ciel.

De même si nous continuons à suivre leur règle le verset 99 de la sourate 37, se référant à la parole du prophète Ibrahim, signifierait « **Il dit je vais vers mon Seigneur…** » et dans ce cas-là Allah ne serait plus comme elles l'affirmaient établi sur le Trône au-dessus du septième ciel, il ne serait pas non plus dans le ciel, mais Il serait sur cette terre dans la région de Ach-Cham.

Vois les contradictions d'une telle croyance et vois comment leur règle est infondée. Par conséquent, maintiens-toi sur la bonne

---

[1] Il s'agit d'un hadith rapporté par Mouslim et déclaré du point de vue du texte non sahih du fait qu'il présente d'une part un énoncé inconciliable – Moudtarib – au vu des autres versions et d'autre part une opposition au fondement d'une loi unanime de l'Islam. Il ne peut être conciliable et harmonisé, car une autre version entre autres de ce hadith exclut que cette esclave ait prononcé ces paroles puisqu'elle y est présentée comme muette faisant des signes. Ainsi comment concilier le fait qu'elle aurait prononcé ces paroles au fait qu'elle ne peut pas parler ? À cela s'ajoute le fait que ce hadith contredit la règle de base selon laquelle l'entrée en l'Islam se fait par la prononciation des deux témoignages de la Foi et non pas par ces affirmations. En effet, il a été rapporté du Messager de Allah qu'il a dit : « ***J'ai reçu l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'est de divinité que Allah et que Mouhammed est le Messager de Allah, qu'ils accomplissent la prière et qu'ils s'acquittent de la Zakat. Ainsi, s'ils agissent de la sorte ils auront préservé de moi leurs vies et leurs biens sauf s'ils en sont passibles selon la loi musulmane et c'est Allah qui jugera de leur sincérité***. » Ce hadith est du degré de Moutawatir c'est-à-dire du degré qui fait qu'un texte a force de loi autrement dit que ce texte devient fondement. De ce fait, il n'est pas permis d'abandonner le fondement de ce hadith à savoir que l'Islam est accepté par les deux témoignages de la Foi au profit d'un hadith qui contredit ce fondement et qui au surplus présente un texte inconciliable.

croyance que Allah a toujours existé sans endroit et comprends les textes conformément à cette croyance.

Ainsi nous disons que parmi les bonnes interprétations du verset 5 de la sourate 20 on trouve « **Le Miséricordieux Absolu a la suprématie sur le Trône** » et non pas que Allah serait établi sur le Trône et donc possédé par celui-ci ; que soit magnifié Celui qui est exempt de tout besoin et de tout changement. Nous disons le verset 17 de la sourate 67 fait référence entre autres à Djibril[1] qui est connu pour avoir châtié les peuples de Sodome et de Gomorrhe. Son sens est donc « **Pensez-vous être à l'abri de celui** – c'est-à-dire Djibril – **qui est dans le ciel et ne craignez-vous pas qu'il vous envoie des pierres…** ». Nous disons que le sens du hadith de la femme esclave si l'on admettait son interprétation[2] et que le Prophète aurait demandé « ***Que dis-tu sur l'éminence de Allah*** » et elle, de répondre « ***Il est le Suprême*** ». De même, nous disons que le sens du verset 99 de la sourate 37 est « **Il dit je vais vers le lieu où mon Seigneur me l'a ordonné** ».

Et tout ceci n'a été cité qu'à titre d'exemple et combien sont nombreux les textes[3] qui, s'ils étaient pris selon la règle erronée de ces gens, contrediraient ce qu'affirment ces mêmes gens.

---

[1] Ainsi l'ont mentionné Ar-Raziyy et Al-Qourtoubiyy dans leurs livres d'interprétation du Coran au verset 16 de cette sourate et il existe d'autres interprétations valables.

[2] Certains savants, tout en rejetant le sens qui attribuerait à Allah une existence dans un lieu ou une caractéristique des êtres créés, ont donné une interprétation valable de ce hadith comme l'a signalé l'Imam An-Nawawiyy dans son commentaire du Sahih Mouslim à la page 24 du volume 5.

[3] Comme le hadith rapporté par Al-Boukhariyy « ***Si l'un d'entre vous est dans [l'accomplissement de] la prière il invoque son Seigneur, alors qu'il ne crache ni en direction de sa qiblah ni à sa droite, car Rabbahou se trouve entre lui et sa qiblah…*** » ; s'il était pris au premier sens comme ces gens le préconisent cela donnerait comme interprétation « ***… alors qu'il ne crache ni en direction de sa qiblah ni à sa droite, car son Seigneur se trouve entre lui et sa qiblah…*** ». On obtiendrait ainsi non plus que Allah est sur le Trône comme le prétendaient ces personnes, mais qu'Il se trouverait en face de chaque prieur alors que le sens de ce hadith signifie entre autres que les récompenses de Allah se trouvent dans la direction de la qiblah.

De même, ces personnes-là après avoir imposé leur règle sur l'interprétation des textes du Coran et des hadiths ont agi de même avec la parole des savants. Ainsi tu les vois prendre une parole d'un savant et lui attribuer un sens contraire à celui voulu par ce savant. Elles agissent ainsi et prétendent ensuite aux communs des musulmans que ces savants avaient, tout comme elles, la croyance que Allah était au ciel.

Exemple à ceci elles ont prétendu que l'imam Abou Hanifah aurait confirmé l'existence de Allah au ciel par sa parole « *Celui qui dit, je ne sais pas si mon Seigneur est au ciel ou sur la terre commet de la mécréance* ». Pour eux, cela signifie que celui qui doute que Allah soit au ciel est un mécréant[1] alors que l'Imam Abou Hanifah est innocent de cette compréhension.

En réalité, sa parole signifie que celui qui pourrait admettre que Allah soit au ciel est mécréant tout comme celui qui pourrait admettre que Allah soit sur terre, car dans les deux cas il aura attribué à Allah une localisation et ceci est impossible.

Vois comment elles se sont égarées et vois comment elles n'ont pas compris la parole de Abou Hanifah. Ne savent-elles pas que cette parole rejette les deux possibilités ou faut-il leur donner un exemple pour qu'elles en soient convaincues ? Ainsi, si nous disions « Celui qui dit, je ne sais pas si mon Seigneur est un ange ou un homme commet de la mécréance » est-ce que cela sous-entendrait qu'une des deux possibilités est correcte et que le fait de ne pas y adhérer est de la mécréance ? Bien entendu que non, sa signification est que celui qui pourrait admettre que Allah soit un

---

[1] On remarquera cette fois encore qu'elles affirment qu'il faut croire qu'Il est au ciel et que celui qui n'a pas cette croyance alors il est mécréant alors qu'auparavant elles disaient que celui qui ne croit pas que Allah est établi sur le Trône qui se trouve au-dessus des cieux est mécréant ! Vois comment une croyance bâtie sur des contradictions ne peut apporter que des contradictions et cela est une preuve que leur croyance n'est pas correcte. Leur argument est semblable à la maison de l'araignée au sujet de laquelle Allah dit : «… **et la maison la plus fragile est celle de l'araignée...**» Interprétation d'une partie du verset 41 de la sourate 29.

ange est mécréant tout comme celui qui pourrait admettre qu'Il soit un homme. Voilà ce que visait Abou Hanifah par sa parole ; l'attribution de la mécréance à celui qui pense que Allah est au ciel ou sur terre.

Et si ce n'était que le sujet principal de mon livre se rapporte sur les prophètes j'aurai cité un grand nombre de textes et de paroles de savants qui ont été déformées de leur sens par ces personnes pour légitimer leur croyance erronée que Allah se trouverait dans un lieu[1].

Le troisième point c'est que Allah n'a nul besoin, Il existait de toute éternité seul sans avoir aucun besoin, Il a fait exister les êtres créés et Il n'a pas besoin d'eux pour exister. Le besoin contredit la divinité. Ainsi Allah a fait exister ce monde et ce qu'il contient et Il n'a aucun besoin de ce monde et de ce qu'il contient. En revanche, ce monde et ce qu'il contient ont besoin de Allah pour exister. Il nous a ordonné de L'adorer et Il n'a pas besoin de notre adoration.

---

[1] Ces personnes sont même allées prétendre que dire « Allah existe sans endroit » c'est renier Son existence. Finalement par cette parole c'est comme si elles disaient que le prophète Mouhammed ﷺ à nier l'existence de Allah lorsqu'il a dit « ***Allah existait alors que nul autre que Lui n'existait*** ». Le Prophète nous a informés que Allah existait seul sans qu'existe avec lui un endroit ou quoi que ce soit et elles de répondre à cela qu'il s'agit d'une croyance qui appelle à nier l'existence de Allah ?! En réalité ces personnes ont extrapolé l'existence des êtres créés qui existent dans un lieu à l'existence du Créateur. Ne savent-elles pas que ce qui est spécifique aux êtres créés ne peut être appliqué au Créateur, que ce qui est spécifique aux humains ne peut être appliqué aux êtres inertes ? Ainsi nous disons d'un être humain qu'il est courageux ou lâche et le fait que nous disons que la pierre n'est ni courageuse ni lâche ne signifie pas que nous nions l'existence de celle-ci. De même, le fait que nous disons que Allah existe sans endroit ou que Allah n'est ni à l'extérieur ni à l'intérieur de ce monde n'est pas une négation de Son existence. Pour preuve si nous leur posons la question suivante « Avant que le monde existe dites-vous que Allah existait à l'extérieur de ce monde ou à l'intérieur de celui-ci ? » Si elles répondent qu'avant l'existence de ce monde elles ne pouvaient pas comparer l'existence de Allah à celui-ci alors nous leur répondons « Allah n'est pas comparable ni avant la création de ce monde ni après et comme vous reconnaissez qu'avant la création de celui-ci, Il existait ni à l'intérieur ni à l'extérieur de ce monde alors de même Allah après la création de celui-ci est resté tel qu'Il était, car Il ne change pas».

Le Messager de Allah ﷺ rapporte de Allah qu'Il a dit : « ***Ô Mes serviteurs, si de votre premier à votre dernier, humains et Djinns aviez le cœur aussi pieux que le meilleur d'entre vous, cela n'ajouterait rien à Ma royauté.*** »[1]

Le quatrième point qu'il convient de souligner c'est que Allah n'a aucune similitude avec les êtres créés, car celui qui a des caractéristiques similaires à un être créé est lui-même créé. Il y a similitude entre deux ou plusieurs êtres lorsque ceux-ci présentent des caractéristiques similaires. Cette similitude peut être soit totale, c'est-à-dire en tout point similaire comme deux pièces d'un euro frappées la même année, soit partielle comme celle entre un frère et sa sœur[2]. Sachant cela nous pouvons affirmer que Allah étant l'Unique Créateur n'a aucune similitude avec les êtres créés, car s'Il en avait cela sous-entendrait qu'Il est créé et ceci est inconcevable. Allah dit « **Dis c'est Lui Allah qui est unique** »[3] et « **Nul être ne Lui est semblable et Il est Celui qui entend et qui voit** [toute chose] »[4].

À partir de cela, nous savons que les attributs de Allah sont sans similitude avec les attributs des créatures. Ce rejet de la similitude est un rejet de similitude concernant la réalité de Allah de Ses attributs et de Ses actes.

Quant à la similitude de vocabulaire employée pour qualifier Allah et un autre être cela ne signifie nullement que Allah est

---

[1] Interprétation d'une partie du hadith rapporté Mouslim.
[2] Nous aurions très bien pu dire comme la similitude entre un homme et une pierre. L'homme a un début tout comme la pierre ; l'homme par son corps occupe une surface la pierre aussi. Même si chacun d'eux occupe une surface différente il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une similitude partielle.
[3] Interprétation du verset 1 de la sourate 112. Ce verset signifie que Allah n'a aucune similitude avec les êtres créés ni en Sa réalité, ni en Ses attributs et ni en Ses actes. L'Unique vient aussi dans le sens que Allah n'est pas un corps. Il en est ainsi, car les corps admettent la division alors que Allah n'est pas divisible. Allah dit : « ***Certes sont mécréants ceux qui disent Allah est le troisième de trois, alors qu'il n'est de dieu qu'un Dieu Unique.*** » Interprétation d'une partie du verset 73 de la sourate 5.
[4] Interprétation du verset 11 de la sourate 42.

similaire à cet être. Ainsi nous disons de Allah qu'Il est ˤAlim tout comme nous disons de l'imam Malik qu'il est ˤAlim. Ici, il y a similitude dans l'emploi des mots bien que chaque musulman sait que la Science de Allah est de toute éternité, qu'elle n'augmente pas et ne diminue pas alors que la science de l'Imam Malik a un début. Il est né sans rien connaître puis il a acquis des connaissances jusqu'à ce qu'il atteigne un très grand degré de science. Ceci est une similitude de vocabulaire et celui qui croirait que cette similitude-là implique que Allah ressemble à un être créé alors il s'est égaré de la voie des musulmans.

Ainsi lorsqu'il a été employé en tant qu'attribut de Allah les mots[1] « Yad », « Wadjh », « ˤAyn » il ne faut pas les comprendre dans le sens qu'il s'agit d'une similitude de réalité. Nous disons Allah est caractérisé par « Yad », mais le sens de ce mot lorsqu'il est employé pour Allah n'est pas similaire au sens de ce mot lorsqu'il est employé pour un être créé[2]. Nous disons Allah est caractérisé par « Yad » est celui-ci ne vient pas dans le sens de main qui est propre aux humains. C'est pourquoi les savants ont dit au sujet de cet attribut « Yad layssa ka'aydina » c'est-à-dire nous confirmons l'emploi du mot « Yad » en tant qu'attribut pour Allah tout en rejetant que ce mot lorsqu'il est employé pour Allah ait un sens similaire à celui employé pour les êtres créés. Certaines personnes n'ont pas compris cette parole des savants. Elles ont cru qu'ils voulaient dire « Allah a des mains, mais pas comme nos mains » alors que justement ces savants ont rejeté le fait d'interpréter le mot « Yad » par main lorsque celui-ci est employé pour Allah[3]. D'autres personnes ont prétendu à tort qu'interpréter les attributs de Allah « Yad », « Wadjh » et « ˤAyn » était un Taˤtil c'est-à-dire

---

[1] Il s'agit bien évidemment de la translittération de ces mots.

[2] Ceci est valable pour les autres attributs « ˤayn, wadjh...»

[3] C'est pourquoi on trouve malheureusement en français des interprétations qui s'imaginant suivre la voie d'interprétation des savants ont interprété leur parole « Yad layssa ka'aydina » par « main pas comme nos mains » alors que ce qui était visé par leur parole c'était la confirmation du mot Yad en tant qu'attribut de Allah tout en rejetant le sens qui est propre aux humains à savoir le sens de main. Le meilleur moyen de se rapprocher en français de la méthode de ces savants c'est de s'en tenir à la parole « Yad pas comme nos mains ».

une négation de ces attributs et leur parole est en soi un manque de connaissance.

En effet, nierait un attribut de Allah celui qui dirait « Yad n'est pas un attribut de Allah » ou « Wadjh n'est pas un attribut de Allah…» En revanche, celui qui dit « oui ce sont des attributs de Allah mentionnés dans le Coran dont la signification n'est pas celle donnée aux êtres créés » ne nie en rien ces attributs. D'une part, il confirme qu'il s'agit d'attributs de Allah et d'autre part il suit l'attitude des savants en affirmant que ces attributs ne sont pas similaires aux attributs des êtres créés.

Prétendre que l'interprétation de ces attributs est une négation des attributs de Allah est une parole dénuée de sens. Ces personnes si elles avaient dit « n'interprétons pas ces attributs, citons-les comme ils ont été révélés et dites Yad[1] pas comme nos mains » leurs paroles auraient été acceptables. Mais alors qu'elles blâment les interprétations de ces attributs, elles se permettent non seulement de les interpréter, mais en plus de les interpréter en opposition avec la croyance des savants[2].

Ainsi ces personnes contredisant leur règle erronée « l'interprétation c'est la négation » se sont permis de dire « ici le mot Yad vient dans le sens de main, mais pas comme nos mains » et par cette parole elles ont manifesté leur ignorance. En effet en donnant au mot « Yad » la signification de « main » elles ont non seulement contredit leur propre règle qui condamne l'interprétation mais en plus elles ont par cela attribué une similitude de réalité à Allah, Lui le Majestueux.

---

[1] Ici cet attribut est cité à titre d'exemple.

[2] Les savants musulmans rejettent catégoriquement l'interprétation physique et corporelle de ces mots, car les interprétés en leur donnant un sens corporel c'est prétendre que Allah est divisible. Cette croyance est celle qui a conduit les chrétiens à dire que Dieu était le troisième de trois et une telle croyance n'est acceptée ni par les textes musulmans ni par la raison saine.

Vois comment ces personnes se sont égarées du droit chemin et vois comment elles imposent une interprétation erronée des attributs tout en affirmant que celui qui les interprète est un négateur. En réalité, la véritable règle que ces personnes suivent se résume ainsi « Ne sont valables que nos interprétations et tous ceux qui ne les adoptent pas sont des négateurs, des égarés et des djahmistes »[1].

C'est pourquoi tu les trouveras te blâmer et te traiter d'égaré lorsque tu diras « Yad est un attribut de Allah, mais il ne vient pas dans le sens de main », car pour les partisans de cette doctrine le mot « Yad » ne peut avoir que le sens de « main » et cela même lorsqu'il est employé pour Allah. Ils ont ainsi attribué une similitude de réalité au Créateur et se sont égarés de la voie des musulmans. L'illustre imam At-Tahawiyy a dit : « *Celui qui caractérise Allah par une des caractéristiques des humains alors certes il a commis de la mécréance* »[2].

Par conséquent, il faut prendre garde à ce que la similitude de vocabulaire ne nous pousse pas à croire qu'il s'agit d'une similitude avec la réalité de Allah. Ainsi parmi les termes que nous employons aussi bien pour Allah que pour nous même nous trouvons la vue, l'ouïe, la parole, la science, la vie, la volonté, et la puissance.

De ce fait nous disons que Allah a l'attribut de la Vue mais celle-ci n'est pas comme la nôtre. Il voit tout ce qui existe et Sa vue ne s'exerce pas à partir d'un œil ou d'un organe, car Sa vue n'a ni début ni fin. Il voit toute chose et ni la nuit ni les obscurités ne changent quoi que ce soit à Sa vue, car la Vue de Allah ne change pas. Elle n'augmente et ne diminue pas en fonction de l'éclairage, du temps et des endroits où se trouvent les êtres créés. Il en est ainsi parce que le Créateur de la lumière, des endroits et du temps

---

[1] C'est la règle suivie par les partisans de Mouhammed Ibnou ʿAbdi l-Wahhab, le fondateur du wahhabisme dont la nouvelle doctrine est apparue il y a environ 250 ans dans la région de Nedjd en Arabie.
[2] Al ʿAqidatou t-Tahawiyyah.

n’a pas besoin d’eux pour exister. Allah voit une fourmi noire marchant sur une roche noire dans une nuit noire[1] et Il entend ses pas. Que soit glorifié, Celui qui est exempt d’imperfection et Qui n’a besoin de rien.

De même, nous disons que Allah a l’attribut de l’Ouïe mais celle-ci n’est pas comme la nôtre. Son Ouïe est de toute éternité, elle n’a ni début ni fin, car comme tous Ses attributs elle n’est pas créée. Il entend tout sans avoir besoin d’oreille ou d’organe. Il entend le tic-tac de la montre d’une personne se trouvant au milieu de l'immense foule lapidant à Mina et cela tout en entendant tout ce qui est audible. Son Ouïe n’augmente et ne diminue pas en fonction de la multiplicité de ce qui est audible ou des lieux où cela se manifeste, car Allah ne dépend ni du temps ni de l’espace.

De même, nous disons que Allah a l’attribut de la Parole. Allah parle de toute éternité sans qu’Il ait besoin d’une bouche ou d’un organe pour parler. Sa parole n’a pas de début et elle ne ressemble pas à celle des êtres créés. Elle n’est donc pas une voix, une succession de lettres, de mots, de sons ou de tout ce qui est similaire à la parole des êtres créés. L’Imam Abou Hanifah a dit : *« Et Allah parle, pas comme notre parole. Nous, nous parlons au moyen d’organes et de lettres alors que Allah parle sans organes ni lettres. [En effet], les lettres sont créées alors que la Parole de Allah, qu’Il soit exalté, n’est pas créée…*»[2]. Il en est ainsi, car la parole en tant qu’attribut de Allah n’est pas créée.

Quant au livre du Coran qui est la parole de Allah, dans le sens qu’il n’est pas l’œuvre d’un être créé, Allah l’a révélé en langue arabe, car l’ultime Prophète élu pour le recevoir parlait l’arabe. Le Coran[3] – le livre – qui regroupe la révélation divine est donc l’expression de la parole de Allah et n’est pas en lui-même l’attribut

---

[1] Une nuit noire c’est-à-dire une nuit sans pleine lune.
[2] Al-Fiqhou l-Akbar.
[3] Le mot Qour'an – Coran – désigne aussi bien la parole en tant qu’attribut de Allah qui ne ressemble pas à la parole des êtres créés que le dernier livre révélé qui lui est en arabe.

de la parole. Le livre révélé le Coran existe aujourd'hui en de millions exemplaires et beaucoup de musulmans en possèdent un ou deux ou plus chez lui. Qui aujourd'hui prétendrait que les musulmans possèdent chez eux l'attribut de la parole de Allah ! Qui prétendrait que lorsque le pasteur américain a brûlé le Coran il aurait brûlé l'attribut de Allah! De même Mouça eut le privilège d'entendre l'attribut de la parole de Allah qui n'a ni début ni fin et qui n'est ni lettre ni son ni voix. Et si le Coran dont nous entendons la récitation était en lui-même l'attribut de la parole alors pourquoi Mouça est-il appelé « celui qui a entendu la parole de Allah»[1] puisque selon cette compréhension nous l'entendons tous ? En conclusion, l'attribut de Allah, la Parole, n'est ni des lettres, ni des mots ni des sons ni ce qui est similaire à ceci. Quant au Coran en tant que livre révélé il est ce qui exprime la Parole de Allah et il a été révélé dans la langue du Prophète avec des mots et des lettres. C'est pourquoi l'imam Abou Hanifah a dit « *Et le Coran, c'est-à-dire la parole de Allah le Majestueux, est inscrit dans les livres contenant le Coran, retenu par nos cœurs, lu par nos langues, et révélé sur notre Prophète ﷺ et notre prononciation du Coran est créée, notre écriture du Coran est créée et notre récitation du Coran est créée et le Coran [en tant qu'attribut et non en tant que livre composé de lettres et de mots] n'est pas créé* »[2].

De même, nous disons que Allah a l'attribut de la Science mais celle-ci n'est pas comme la nôtre. Il sait tout de toute éternité et Sa science n'a pas besoin de cœur ou d'organe. Sa science n'augmente pas et ne diminue pas parce qu'elle est parfaite comme tous Ses attributs. Il sait de toute éternité le nombre de personnes qui entreront au Paradis et le nombre de personnes qui entreront

[1] Le prophète Mouça est appelé en arabe « Kalimou l-lah » c'est-à-dire « Celui à qui Allah a fait entendre Sa parole éternelle ». Et le prophète Mouça a entendu la parole de Allah, non pas parce que Allah a commencé à parler, car la parole de Allah n'a pas de début, mais parce que Allah a ôté le voile qui couvrait les oreilles de Mouça. Le changement et le commencement ont eu lieu donc pour Mouça et non pas pour Allah Qui n'est concerné ni par le changement ni par le commencement. Que soit magnifié Celui Qui change les êtres créés et Qui ne change pas.

[2] Al-Fiqhou l-Akbar.

en Enfer. Il sait de toute éternité le nombre de personnes qui mourront de maladie et celles qui mourront d'accident. Il sait le passé, le présent et le devenir de chaque être. Il sait toute chose.

De même, nous disons que Allah a l'attribut de la Vie mais celle-ci n'est pas comme la nôtre. Sa Vie n'a ni début ni fin. Il est le Vivant par Lui-même et Sa vie ne Lui a pas été octroyée par autrui. Sa Vie n'a pas besoin d'un corps[1] ou d'une âme, car la Vie de Allah ne ressemble pas à celle des êtres créés.

De même, nous disons que Allah a l'attribut de la Volonté. Ce que Allah veut existe et ce qu'Il ne veut pas n'existe pas[2]. Sa volonté se réalise et rien ni personne ne peut la changer. Ni les évocations ni les invocations ne peuvent changer la Volonté de Allah, car le changement est le propre des êtres créés[3]. C'est pourquoi il ne faut pas demander dans une invocation la réalisation de ce que nous

---

[1] Il faut se garder de croire que Allah aurait un corps et qu'en conséquence Il occuperait une surface. Dans son livre « Iʿtiqadou l-Imam Ahmed » à la page 45 Abou l-Fadl At-Tamimiyy a rapporté que l'imam Ahmed réprouvait celui qui disait que Allah a un corps et qu'il disait à ce sujet : « *Certes les noms sont pris de la Loi révélée et de la langue et les linguistes ont donné ce nom à tout ce qui a une hauteur, une largeur, une épaisseur, une constitution, une image et une composition. Et Allah, Lui qui est exempt d'imperfections, n'est en rien concerné par tout cela. Par conséquent il n'est pas permis de Le nommer avec le corps du fait qu'Il est exempt de la corporalité et du fait que la Loi n'a rien rapporté de ceci et cela est donc illégal* ». Par conséquent si tu as compris la parole de l'imam Ahmed tu sauras qu'il est de l'égarement de dire « Allah a un corps, mais pas comme nos corps ». Que soit glorifié Celui qui a créé les surfaces et Qui ne dépend pas de ce qu'Il a créé. Comment accepter que Celui Qui a créé les lieux soit devenu une fois qu'Il les a créés dépendant de ceux-là ? Comment accepter que l'existence de Celui Qui a créé les lieux, soit devenue associée à un de ces lieux une fois qu'Il les a créés ? Allah dit : « **Il a créé les cieux et la terre en toute justice et sagesse, Il est exempt de ce qu'ils associent à Sa divinité** » interprétation du verset 3 de la sourate 16.

[2] Ainsi tout ce qui entre en existence sans exception, qu'il s'agisse du bien ou du mal, de ce qui provoque la joie ou le désespoir, des actes volontaires ou involontaires, entre par la Volonté de Allah qui crée et accomplit par Sa sagesse ce qu'Il veut. Que soit glorifié Celui à Qui nous devons rendre des comptes et Qui n'a aucun compte à rendre.

[3] Voir le deuxième point qui a été cité précédemment.

savons[1] que Allah a voulu que cela soit autrement. Ainsi Allah nous a révélé que Sa volonté concernant les mécréants responsables[2] était qu'ils iraient tous en Enfer éternellement. Par conséquent, il ne nous est pas permis de dire « Ô Allah ce mécréant durant sa vie a été généreux envers moi-même fais-le entrer au Paradis ». Celui qui fait une telle invocation aura annulé son état d'islam, car il aura considéré d'une part qu'un des attributs de Allah change et d'autre part il aura considéré que la promesse de Allah n'est pas véridique. De même, nous savons par les textes qu'un certain nombre de musulmans grands pêcheurs entreront en Enfer pour y demeurer un certain temps. C'est pourquoi il n'est pas permis de dire « Ô Allah ne châtie aucun musulman » ou « Ô Allah efface tous les péchés de tous les musulmans »[3] ou « Ô Allah ne tiens rigueur à aucun des musulmans ».

De même, nous disons que Allah à l'attribut de la Puissance. Allah est tout puissant pour réaliser tout ce qu'Il veut. La Toute-Puissance de Allah s'exerce sur ce qui est possible rationnellement et non pas sur ce qui ne peut exister du fait que cela est rationnellement impossible.

À titre d'exemple, la raison ne conçoit pas qu'une personne soit en même temps assise et debout. Il en est ainsi parce que la reconnaissance de la position assise implique la négation de la position debout et inversement. Par conséquent, affirmer qu'une personne est au même moment assise et debout relève de ce qui

---

[1] Nous le savons parce que Allah par l'intermédiaire de la révélation nous a appris que Sa volonté concernant tel sujet était ainsi et pas autrement.

[2] L'islam considère qu'une personne a atteint la responsabilité à partir du moment où celle-ci est pubère, saine d'esprit et qu'elle a entendu ne serait-ce qu'une fois dans sa vie les deux témoignages de la Foi dans une langue qu'elle comprend. Dès que la personne, que celle-ci soit arabe ou non, atteint l'état de responsabilité, elle doit accomplir les devoirs et s'éloigner des péchés, car elle sera jugée au jour du jugement sur sa croyance, ses paroles et ses actes.

[3] À ne pas confondre avec l'invocation « Ô Allah pardonne aux croyants et aux croyantes » où l'effacement de la totalité des péchés de tous les croyants n'est pas demandé. Il s'agit de demander à ce que Allah pardonne aux croyants un certain nombre de péchés.

est rationnellement impossible et donc cela ne peut être concerné par la Toute-Puissance de Allah[1]. De même, la raison n'admet pas qu'un être soit à la fois créé et Créateur car cela revient à affirmer que cet être a un début en tant qu'être créé tout en affirmant qu'il n'a pas de début en tant que Créateur. Ceci est rationnellement impossible et n'est donc pas concerné par la Toute-Puissance de Allah. Ainsi à la question irrationnelle «Allah est Tout-Puissant peut-il créer un autre créateur ? » Nous répondons que la puissance de Allah ne concerne pas cette situation, car celle-ci relève de ce qui est rationnellement impossible[2].

Ainsi la similitude de vocabulaire n'implique pas une similitude entre les attributs du Créateur et des êtres créés et ceci est la croyance de l'Islam.

C'est ainsi que je finis cette partie consacrée à la croyance en Allah en demandant à mon Créateur qu'Il m'accorde Sa miséricorde le Jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité sauf pour celui qui les aura employés dans l'adoration et qui viendra au jugement de Allah avec un cœur, sain de toute mécréance.

---

[1] La Toute-Puissance de Allah s'exerce sur ce qui peut rationnellement et réellement exister et non pas sur de l'absurde.

[2] En effet, la reconnaissance du caractère créé implique la négation du divin et inversement.